

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, DE L'OUTRE-MER ET DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Arrêté du 13 janvier 2010 portant ouverture d'un examen professionnel d'accès au grade d'attaché principal territorial

NOR : IOCB1002644A

Par arrêté du président du centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Isère en date du 13 janvier 2010, un examen professionnel d'accès au grade d'attaché principal territorial est ouvert en convention avec les centres de gestion des régions Rhône-Alpes et Auvergne au titre de l'année 2010.

Les dossiers de candidature sont à retirer à partir du mardi 9 mars 2010 jusqu'au mercredi 7 avril 2010 :

- soit en se préinscrivant par voie électronique en se connectant sur le site internet du centre de gestion : www.cdg38.fr. Les candidats devront ensuite imprimer leur dossier d'inscription ainsi rempli, le signer, le compléter des pièces justificatives demandées, jusqu'au mercredi 7 avril 2010, à minuit ;
- soit par demande adressée par voie postale auprès du centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Isère, 416 rue des Universités, BP 97, 38402 Saint-Martin-d'Hères Cedex, en joignant une enveloppe format A4, affranchie à 1,35 € et libellée aux nom, prénom et adresse du candidat, jusqu'au mercredi 7 avril 2010 (le cachet de la poste faisant foi) ;
- soit en se présentant directement au centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Isère jusqu'au mercredi 7 avril 2010 à 17 heures.

Les dossiers de candidature devront être retournés impérativement complets et signés par voie postale sous enveloppe suffisamment affranchie au centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Isère pour le jeudi 15 avril 2010 (date limite du dépôt des candidatures), le cachet de la poste faisant foi, ou déposés à l'accueil du centre de gestion de l'Isère pour le jeudi 15 avril 2010, avant 17 heures.

L'épreuve écrite d'admissibilité aura lieu le mardi 1^{er} juin 2010 dans l'agglomération grenobloise et l'épreuve orale à compter du lundi 4 octobre 2010.